

Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHES RESSOURCES

Eau et biodiversité

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !



Eau & biodiversité - niveau 3

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !

Vous avez atteint un score supérieur à 70% en eau/biodiversité, soit un profil de niveau 3. Bravo ! Vous êtes particulièrement engagé(e) dans la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité et vous connaissez précisément votre impact.

Cette fiche a pour objectif de vous permettre de faire progresser votre démarche avec des ressources pour aller encore plus loin.

Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux de l'eau et de biodiversité liés à la transition écologique ou à sensibiliser les collaborateurs de votre organisme.

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

Vous êtes prêt(e)s à vous lancer dans des bonnes pratiques en s'appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs

Orientez-vous vers les ressources Etudes & Conseils.

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers - "Acteurs Engagés pour la Transition Écologique" - afin de bénéficier d'un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.

Ressources pour aller encore plus loin :



Information



➤ Consultez la

[Carte d'information intercommunale assainissement](#)

(pdf, 1Mo) pour savoir si votre établissement dépend d'Eaux de Vienne ou la régie Grand Poitiers.

➤ Si vous dépendez de Grand Poitiers et que vous souhaitez récupérer les factures d'eau pour effectuer un suivi, vous pouvez demander un pro-format à mon_eau@grandpoitiers

Sensibilisation

- Sensibilisez vos collaborateurs aux économies d'eau via des questionnaires et des affiches:
 - modèle de [questionnaire](#) (word, 0.33Mo);
 - [affiche de sensibilisation](#) à la protection de la ressource en eau (pdf, 6Mo).
- Découvrez des actions pour économiser la ressource en eau au sein de votre structure :
[Guide des économies d'eau - Bâtiments et espaces publics](#) réalisé par l'EPTB Vienne (pdf, 1Mo).
- Renseignez-vous sur les rejets dans les réseaux d'assainissement :
 - [Guide pour les rejets domestiques et non domestiques](#) (pdf, 19Mo);
 - Pour les métiers de bouche: [guide spécifique des bonnes pratiques](#) (pdf, 14Mo) et une [annexe avec des préconisations techniques](#) (pdf, 0.1Mo)
 - Contact de la direction Eau-Assainissement en cas de doute sur votre régime de déversement : 05 49 30 15 66



Formation

- Informez-vous sur les enjeux de la préservation de la biodiversité et les pistes d'action pour les entreprises :
[MOOC entreprise en biodiversité, passez à l'action!](#)
(<https://mooc.formation.lpo.fr/enrol/synopsis/index.php?id=4>)
(LPO, OFB, MEDEF)
- Comprenez le lien entre le bâtiment et la biodiversité:
[MOOC Bâtiment et biodiversité](#) (https://formations.ademe.fr/formations_batiment_mooc-batiment-&-biodiversite_s5006.html)
(ADEME)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l'
[interfilière Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine](#) (<https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/>)



Etudes / conseils

➤ Initiez le diagnostic

Diag Eco-FLUX (<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>)

(BPI France) pour optimiser vos couts en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau.

➤ Accédez à des outils concrets et des retours d'expérience en intégrant le

Programme Entreprises engagées pour la nature (OFB)

(<https://engagespouurlanature.ofb.fr/entreprises>)

. Contact :

dr.nouvelle-aquitaine@ofb.gouv.fr

➤ Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le

Fond Tourisme Durable (<https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/>)

➤ Renseignez-vous sur la

Charte + Nature (FREDON) (<https://fredon.fr/charte-plus-nature>)

pour mener une gestion écologique de vos espaces extérieurs et valoriser vos efforts.



Financement

➤ L'

agence de l'eau Loire Bretagne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-demande-aide-entreprises-travaux>)

met à disposition des aides pour financer des investissements liés à la préservation de la ressource en eau (ex: réalisation d'études, diagnostics, mise en conformité des réseaux, travaux).

➤ Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la

plateforme Agir pour la transition (<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/>)

(ADEME).

➤ Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers et ses partenaires peuvent vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.

Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoignez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

Renseignez-vous sur

[notre site \(https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels\)](https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels)

ou candidatez directement via le lien suivant :

[Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique.](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

[\(https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/\)](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

Contact:

acteurs.engages@grandpoitiers.fr



Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi